****

**Elections professionnelles**

 **C.S.E**

**5, 6 et 7 novembre 2019**

**syndicat.cgt@carsat-ra.fr**

**Tél. : 04 72 91 90 24**

**Sur le portail intranet: accueil / mon entreprise / vie sociale/ les organisations syndicales / CGT.**

**Blog externe: cgt-carsat-ra.revolublog.com**



Plus que jamais, avec le CSE issu des ordonnances Macron, regroupant les 3 instances DP, CE et CHSCT en une seule, les élections professionnelles des **5, 6 et 7 novembre 2019** seront un enjeu fort, d’autant plus que les candidats s’engageront pour un mandat de 4 ans.

Depuis les dernières élections et comme toujours, la CGT a agi pour la défense individuelle et collective de tous les salariés, cadres et non cadres.

En effet, l’ensemble des salariés doit faire face à de multiples réorganisations mises en œuvre par la Direction pour pallier les fortes réductions d’effectifs. Ces remises en cause perpétuelles des organisations de travail, les changements fréquents d’outils, de législation ainsi que l’adaptation incessante imposée au personnel, entraînent la perte des repères et des savoirs. Ils mettent à mal le sens du travail, les conditions de travail, sans oublier la qualité de service due aux assurés sociaux.

Ce contexte professionnel mouvant et contraint insécurise les salariés collectivement, voire pour certains, les met en grande difficulté.

La CGT est souvent saisie pour ces situations de souffrance au travail pour lesquelles elle s’investit à trouver des solutions.

Aujourd’hui, compte tenu des COG réduisant toujours plus les moyens humains pour des objectifs toujours plus élevés, cadres et employés se doivent d’être unis pour se défendre collectivement et faire entendre leur voix.

Nos valeurs sont celles de la réflexion collective et de la coopération entre salariés pour les salariés.

**La CGT est de toutes les actions, qu’elles soient nationales ou locales. A la CARSAT, elle en est le plus souvent à l’initiative.**

Proche des salariés dans les services, elle sait aussi prendre ses responsabilités pour construire le rapport de force quand les agents ne se sentent pas entendus.

Par ailleurs, si la CGT sait s’opposer à la direction, elle est aussi force de proposition. De nombreuses négociations se sont déroulées à son initiative car nous pensons que les droits collectifs doivent être préservés.

C’est ainsi qu’à la CARSAT, elle a signé les accords suivants :

* L’accord sur le **Télétravail**
* L’accord **Egalité Professionnelle Femmes/Hommes**
* L’accord des **Négociation Annuelles Obligatoires**
* L’accord **Contrat Génération** actuel, plus favorable que l’accord national

Tous les accords conclus aujourd’hui le sont grâce à la signature de la CGT, syndicat majoritaire à la CARSAT. Tous les accords signés par la CGT sont toujours desaccords qui apportent des droits supplémentaires aux salariés. Lorsque nous ne signons pas, c’est que c’est une régression sociale pour les salariés.

**La Négociation OUI, la Compromission NON !**

Si aujourd’hui, la CGT a cette force de négociation, c’est bien grâce à sa représentativité significative exprimée par le résultat des élections et le relais de nos syndiqués qui échangent régulièrement avec leurs élus.

D’autres négociations revendiquées par la CGT sont à venir :

* **maintien durable de l’Horaire Variable actuel**,
* **maintien du Contrat génération actuel** (prise en charge partielle des cotisations par l’employeur 3 ans avant le départ en retraite pour un temps réduit),
* **développement des transports doux**, etc.

La CGT sera vigilante concernant l’intégration des 140 agents du SSI qui nous rejoindront au premier janvier 2020 et l’installation prochaine dans nos nouveaux locaux.

Et au niveau national, la négociation sur la **classification** : tous les salariés, quel que soit leur coefficient ou leur fonction, peuvent compter sur la CGT pour défendre une juste rémunération au regard de leurs qualifications.



**Concernant les œuvres sociales**, la mise en place du CSE entrainera des modifications profondes dans la gestion et le fonctionnement des actuelles commissions du Comité d’Entreprise en raison de la forte diminution du nombre d’heures et du nombre d’élus. La CGT s’efforcera d’en limiter l’impact afin de continuer à proposer un bon niveau de prestations et étudiera diverses possibilités pour l’améliorer en tenant compte des aspirations des agents.

Demain, dans un contexte inédit, les élections du CSE peuvent remettre en cause significativement le paysage syndical.

Aussi, votre participation au vote est cruciale pour donner de la légitimité aux élus du personnel.

La CGT s’appuie sur une équipe dynamique et expérimentée, continuez de lui faire confiance.

Et pour que la CGT soit toujours le syndicat majoritaire dans l’organisme, celui qui a la confiance des agents depuis longtemps, il faut lui donner les moyens d’agir en élisant ses candidats en nombre.

|  |  |
| --- | --- |
| **Votez et faites voter pour votre Equipe CGT** | **P:\Documents\thumbnail_83527233_p.jpg** |

****

**Collège employés**

 **Titulaires Suppléants**

Hélène Branchey Marylène Fonfreide

Claude Relave André Gratessolle

Sylviane Rioli Christine Derupt

Djamel Cidi Dame Fall

Josiane Messina Karine Mazet

Aude Brusa Pasqué Frédérique Michon

Marie Sophie Chacon Anne Ramoger

Fabienne Manzorro Claudie Conesa

Corinne Frasquet Sandrine Almeida

Patricia Bruneau Naïma Boufetta

Paula Fernandes Saadet Mentese

Odile Travard Nicole Pacaud

Isabelle Daronnat Angéline Ballanza

Linda Dadam Marielle Maillard

Myriam Soltani Sylvie Guillaud

**Collège Cadres**

 **Titulaires Suppléants**

Alain Mellerio Delphine Barreau-Degueurce

Cécile N’Guyen Rodolphe Thiot

Cyrille Picard Anne Regniault

Céline Comelli Antonin Sevilla Cayuela

Catherine Barratier Françoise Soulier